

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU 3.1

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE BORDEAUX

***Compte rendu de la réunion publique du
23 janvier 2012 à Floirac***

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
1.1.	CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE	3
1.2.	INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE	4
1.3.	PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL	5
2.	CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	6
2.1.	SE DEPLACER.....	6
2.1.1.	Propositions des participants	6
2.2.	LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET.....	7
2.2.1.	Propositions des participants	7
2.3.	UNE VILLE DE PROXIMITE : « VIVRE ET TRAVAILLER SUR UN MEME LIEU ».....	7
2.3.1.	Constat des participants.....	7
2.3.2.	Propositions des participants	7
2.4.	DIVERSIFIER L'OFFRE EN LOGEMENT POUR RETABLIR L'EQUILIBRE SUR LE PLAN DE LA MIXITE SOCIALE.....	8
2.4.1.	Propositions des participants	8
2.5.	AUTRES SUJETS ABORDES	8
2.5.1.	Propositions des participants	8
2.6.	LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS	8

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une trentaine de personnes se sont réunies à Floirac le 23 janvier 2012, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Floirac.

Après un discours introductif de Madame Lacuey, maire de la ville de Floirac et une présentation de la situation locale par M. Moll Escarpenter, adjoint à l'urbanisme, Françoise Le Guern, responsable SCOT/PLU au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Charlotte Zuckmeyer de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

Comment débat-on ?

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers le troisième trimestre 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 – début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

1.2. INTRODUCTION DE MADAME LE MAIRE

Madame Lacuey, Maire de Floirac, insiste sur l'importance de la concertation. C'est un outil indispensable à la coproduction et à la prise de décision politique dans la « fabrication » de la ville. Floirac est adepte de ce type de collaboration avec ses habitants. Madame le maire précise qu'il existe déjà au sein de Floirac des groupes d'habitants qui participent aux réflexions portant sur l'évolution de la Ville.

Madame le maire explique qu'elle est confiante dans le PLU 3.1. Elle apprécie sa démarche pédagogique et sa transparence. Il s'agit à la fois de « penser localement (au niveau de la commune) et globalement (au niveau de l'agglomération) ».

Selon elle, Floirac a 4 enjeux majeurs:

- Respecter l'équilibre entre le développement urbain, l'histoire et le patrimoine paysager,
- Organiser Floirac comme pivot entre la rive droite notamment, la rive gauche et l'entre deux mers,
- Préserver le parc naturel des coteaux et notamment, valoriser le parc de la Burthe,
- Accompagner la mutation urbaine de Floirac en veillant aux problèmes de déplacement et dans le respect de l'identité de la ville et de son patrimoine.

Monsieur Moll Carpenter, complète l'intervention de Madame le maire en donnant des éléments d'information sur l'histoire de la ville et sur sa particularité topographique, celle de posséder un « haut » et un « bas ».

Le « bas Floirac », la plaine, a été marquée jusque dans les années 1970 par une industrialisation qui offre aujourd'hui un formidable potentiel de développement, notamment, avec l'arrivée de la LGV et du pont Jean Jacques Bosc, qui fera de Floirac une des principales entrées de l'agglomération. Cette nouvelle dynamique véhicule une image plus humaine de la plaine et, est favorable à l'accueil de population allant dans le sens « d'une lutte qualitative contre l'étalement ».

Cependant, cette démarche d'intensification qui impactera, aussi, le « haut Floirac », plus rural, ne se fera qu'en préservant des espaces de respiration (la trame verte), qui structurent la commune.

Pour finir, il résume les grands objectifs de la ville et de l'agglomération. Il s'agit, notamment, de concourir à la maîtrise de l'étalement urbain tout en contribuant à l'accueil des populations nouvelles mais ce, dans le respect du cadre de vie des habitants et la préservation de la trame verte. Les déplacements feront l'objet d'une étude fine afin d'améliorer la situation de ce secteur de l'agglomération.

1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

2.1. SE DEPLACER

2.1.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Transports collectifs**
 - Développer les transports en commun inter quartier, entre le haut et le bas Floirac mais également intercommunaux (avec Cenon, Lormont...)
 - Penser au développement d'un transport en site propre le long de la voie Bordeaux – Eymet.
 - Améliorer la fréquence des transports en commun actuels.
 - Utiliser le fleuve en développant le transport d'une rive à l'autre par navettes fluviales.
- **Circulation**
 - Elargissement des voies de circulation dans certains secteurs.
 - Penser au franchissement Jean-Jacques Bosc et à ses franchissements (plaines, quais)
- **Stationnement**

- Créer plus de zones de stationnements et des parkings à proximité des arrêts de TCSP.
- **Modes alternatifs et accessibilité**
 - Favoriser les liaisons et cheminements entre la plaine et le plateau.

2.2. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET

2.2.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Préserver un cadre de vie agréable, particulièrement la trame verte et bleue.
- Préserver et utiliser le fleuve pour redonner de l'attractivité. Dans le respect de l'environnement, mettre en place des navettes fluviales. Pour cela, aménager les bords de Garonne, par exemple en créant des chemins de promenade.
- Limiter le grignotage des espaces naturels, et faire un inventaire exhaustif des arbres remarquables et instaurer une protection spécifique.
- Assurer la sauvegarde de tous les sites inscrits.
- Création d'une zone AMVAP (ancienne zone ZPPAUP) calquée sur le périmètre des sites inscrits et incluant les propriétés remarquables.
- Faire un inventaire des EBC et reclasser ceux qui furent déclassés dans les années 1980 dans le POS.

2.3. UNE VILLE DE PROXIMITE : « VIVRE ET TRAVAILLER SUR UN MEME LIEU »

2.3.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Départ des plusieurs entreprises et des commerces. L'opération Euratlantique délocalise le tissu industriel et les PME.
- L'offre en commerces et services de proximité est insuffisante sur le haut et le bas Floirac

2.3.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous en sous-catégories.

- En complément de l'aréna, permettre l'implantation de commerces de proximité.

- Implanter les commerces, services et équipements de proximité près des habitations, afin de créer une mixité fonctionnelle des lieux.

2.4. DIVERSIFIER L'OFFRE EN LOGEMENT POUR RETABLIR L'EQUILIBRE SUR LE PLAN DE LA MIXITE SOCIALE

2.4.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions suivantes :

- Favoriser une densification raisonnable des friches industrielles de la plaine en limitant une hauteur d'immeuble maximum à du R+4,
- Favoriser l'implantation de types de logements diversifiés (collectif, individuel, locatif privé/social, accession privée/sociale...)
- Construire des logements de qualité, essentiellement, en ce qui concerne les logements sociaux.
- Préserver le patrimoine bâti communal.

2.5. AUTRES SUJETS ABORDES

2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Permettre l'accès au haut débit pour tous

2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Quelle est la durée de vie d'un PLU ? Quelles sont les clauses de révision ?
- Pourrions-nous avoir des informations concernant le franchissement du pont J.J. Bosc (Quand ? Comment ? réflexion sur les accès ?)

En conclusion, les habitants sont invités à rester mobilisés dans cette concertation qui va se poursuivre dans le cadre d'autres réunions publiques et en fonction de l'avancement du projet.